



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 09 Février 2012

Date de la convocation 1 ^{er} Février 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, M.DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN-CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONIIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.MARTINEZ Antoine à M. CAZORLA Alain M.BRUN Olivier à M.COSTE Bernard, M.BAISSE Robert à Mme MIRET Christiane, M.SANMARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.BARDEAU Francis à M.LIEB François, M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald.</p>

Objet : Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Monsieur VALENTINI rappelle aux membres du Conseil Communautaire que par délibération en date du 14 Décembre 2011, le Conseil Communautaire a :

- Approuvé la création d'une commission intercommunale des impôts directs pour un exercice des compétences à compter du 1^{er} avril 2012.
- Autorisé Monsieur le président à solliciter auprès de chacune des 20 communes membres la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20120213-2012-02-09-08-DE
Date de télétransmission : 16/02/2012
Date de réception préfecture : 16/02/2012

Il précise que la consultation des 20 communes est aujourd'hui achevée.

Il appartient en conséquence au Conseil Communautaire de dresser une liste de 20 membres titulaires et de 20 membres suppléants, qui sera notifiée à la direction départementale ou régionale des finances publiques, par l'intermédiaire des services préfectoraux.

Le conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur VALENTINI et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE la liste de 20 membres titulaires et de 20 membres suppléants la création d'une commission intercommunale des impôts directs telle que présentée en pièce annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.